



Rachat d'une partie de la maison

Par Bridel

Bonjour, mariés sous le régime de la séparation des biens, nous possédons une maison (plus de crédits). Nous allons nous séparer. Je récupère donc théoriquement la moitié de la maison mais ne peux l'acheter dans sa totalité. Mon ami souhaite racheter cette seconde moitié afin que nous puissions la conserver. Comment peut on faire ? Quels seront les coûts ? Merci

Par Isadore

Bonjour,

Comment peut on faire ?

Si l'autre époux est d'accord pour vendre à votre ami, il suffit d'aller chez le notaire signer l'acte de vente et verser son dû à votre mari.

Il y aura des "frais de notaire" (émoluments, taxes et droits) calculés en fonction de la valeur de la part vendue. Demandez un devis au notaire.

Et si l'autre époux ne veut pas... vous êtes coincé.

Par Rambotte

Une autre solution est que votre ami vous fasse un prêt en bonne et due forme, ce qui vous permettra de procéder au rachat de part, au taux avantageux des droits de partage en cas de divorce.

Mais si l'objectif est que le bien soit une propriété indivise entre vous et votre ami, c'est bien à votre ami de racheter la part, mais avec des frais biens plus élevés.